



ÉDITO

Chi va piano, va sano et lontano...

Aménagements urbains, occupation du domaine public, requalification du centre-ville, stationnement et gestion des flux de circulation, redynamisation de l'activité économique, développement équilibré du tourisme... **Le Cercle du Grau** est devenu un acteur incontournable dans les dossiers majeurs de la Commune.

Présent à toutes les réunions publiques, conseils de quartier, commissions municipales et conseils d'administration, il a su s'imprégner des problématiques et des préoccupations quotidiennes des Graulennes et des Graulens. Il présentera prochainement un projet d'aménagement urbain, alternatif à celui de l'écoquartier méditerranéen, mais aussi une série de mesures visant à embellir l'espace public et à mieux le contrôler ainsi que des propositions facilitant la circulation et le stationnement sur l'ensemble de la Commune.

Loin de toute effervescence électoraliste, **Le Cercle du Grau** reste à l'écoute de tous en poursuivant son action dans l'unique intérêt du Grau du Roi. A un an de la prochaine échéance municipale, il dispose désormais d'une vision globale de la situation économique, sociale et environnementale qu'il sera en mesure de traduire en propositions concrètes très bientôt. Tout le reste, n'est qu'agitation politique;

Sophie Pellegrin-Ponsole
Conseillère Municipale
Vice-Présidente du Cercle du Grau



CONSEIL MUNICIPAL DU 31 JANVIER 2019

Attribution des concessions de plages : au bout du système

La question sur la concession des plages a alimenté toutes les conversations depuis le lancement de l'appel d'offres à la fin de l'été 2018. Le Cercle du Grau s'est abstenu sur cette délibération présentée lors du Conseil Municipal du 31 janvier 2019, car il estime que la procédure d'attribution est particulièrement injuste pour les candidats.

Injuste car on demande aux soumissionnaires de se positionner précisément sur une concession. **Il serait plus équitable d'évaluer les dossiers selon la taille et l'emplacement de la concession souhaitée et d'analyser les offres financières en fonction du type de concession retenue** (surface de plus ou moins de 750 m², en centre-ville ou à l'extérieur). Une fois les meilleures offres sélectionnées (le dossier technique comptant pour 60% dans la décision finale), il suffirait à la Commission d'Appel d'Offres de procéder à un tirage au sort pour l'attribution des concessions.

Injuste parce qu'aujourd'hui, entre "radio couloir" et autres "petits délit d'initié", les candidats sont orientés vers certains établissements et découragés de se positionner sur d'autres... Et là, sans tenter d'accorder la préférence à de jeunes Graulens en pleine construction de leur avenir professionnel, de leur projet de vie, sans examiner les situations de chacun, **la Municipalité** (qu'on peine parfois à croire sociale) **encourage d'incroyables enchères entre de solides sociétés et de simples particuliers**.

Difficile de comprendre le principe de cette procédure d'appel d'offres où les candidats proposent un prix de départ qui peut, dans certains cas, s'envoler au fil des discussions. **"C'est votre dernier mot ?"**, les négociations se sont, semble t'il, parfois transformées en d'irraisonnables enchères. **Quel intérêt de proposer un prix sous pli cacheté si celui-ci peut-être réévalué au gré des discussions, voire de certaines fuites ?**

Le mode d'attribution de ces DSP mérite de sérieuses évolutions et un grand toilettage, sans se réfugier derrière le fait qu'on pérennise une situation pratiquée depuis longtemps dans la Commune. Tout comme, il aurait été opportun de réfléchir à une durée de concession rallongée. Quand on sait l'investissement des candidats, quand on connaît toutes les étapes de cette procédure (presqu'un an), **pourquoi ne pas proposer une durée de 10 ans comme cela est déjà le cas pour certaines concessions ?**

En ces temps socialement agités où on appelle à la solidarité et à l'entraide, **Le Cercle du Grau** trouve particulièrement regrettable pour l'unité de la cité, d'encourager les Graulens à "lancer des OPA" les uns contre les autres. Alors qu'à contrario, certaines structures ont été épargnées face à la flambée des redevances...

Le Cercle du Grau trouve particulièrement regrettable de cautionner de telles différences de redevances, allant du simple ou double pour des concessions en tous points identiques et plombant dès la première année la gestion d'une entreprise naissante.

Oui, **Le Cercle du Grau** trouve tout cela particulièrement injuste. Et malgré toutes ces raisons, par la voie de sa représentante au Conseil Municipal, Sophie Pellegrin-Ponsole, il n'a pas voté contre cette délibération car il se réjouit de voir l'ouverture (ou la réouverture) de 16 établissements de plage qui contribuent au dynamisme économique de notre Commune.

Réagissez sur le site du **Cercle du Grau** (www.lecercedugrau.com) et sur les réseaux sociaux Facebook (@lecercedugrau) et Twitter (@SophiePelpon).

Stationnement et camping-cars

Annoncer lors du Conseil Municipal du 19 décembre 2018, 137 000 € de recettes annuelles pour le parking de la Plage et s'en réjouir révèle une nouvelle fois le manque de clairvoyance de la Municipalité à propos des affaires courantes. Si on considère les 186 places payantes 9 mois de l'année, **cet espace de stationnement, s'il était correctement géré, devrait rapporter 4 fois plus, soit plus de 500 000 €.**

Le Cercle du Grau a souhaité une nouvelle fois attirer l'attention de la Municipalité sur le **manque à gagner de ce parking** où les camping-cars occupent 2 ou 3 places pour assurer leur confort personnel, privant les véhicules particuliers de stationner à deux pas de la plage et du centre-ville. La Municipalité doit définitivement trouver un autre emplacement pour accueillir ces touristes à très faible contribution pour la Commune (60 € de dépenses par jour et par camping-car contre 54 € par jour et par personne pour un touriste lambda). La solution de les orienter vers le Camping Municipal de l'Espiguette pourrait être une des réponses à ce problème récurrent, **l'étude d'une aire d'accueil côté Vidourle** pourrait en être une autre selon **Le Cercle du Grau**.

Toujours à propos de stationnement, et pour la première fois cette année, **vouloir limiter à six le nombre de places attribué aux professionnels dans le parking souterrain Saint Vincent** est une juste mesure. Mais **Le Cercle du Grau** va plus loin et propose qu'une **majoration de tarif soit appliquée durant la période estivale aux loueurs d'appartements et autres professionnels de l'hébergement** qui proposent cette prestation supplémentaire, donc payante, à leurs clientèles.

- | | |
|----------|---|
| A | • Commission Démocratie Citoyenne et Développement Durable - 4 mars |
| G | • Conseil de Quartier Boucanet - 7 mars à 18h - Salle des Argonautes |
| E | • Conseil de Quartier Centre-Ville - 11 mars à 18h30 - Hôtel de Ville |
| N | • Commission Culture Traditions Patrimoine Sport et Vie Associative - 12 mars |
| D | • CA SEM Le Grau du Roi Dvpt - 14 mars |
| A | • Conseil de Quartier Rive Gauche - 21 mars à 18h - Hôtel de Ville |
| A | • Conseil Municipal - 27 mars à 18h30 - Hôtel de Ville |
| A | • Conseil de Quartier Port Camargue - 28 mars à 18h - Salle des Argonautes |

A 12 mois des prochaines élections municipales, Le Cercle du Grau prépare résolument l'avenir du Grau du Roi avec une équipe déterminée, solidaire et compétente.

Rejoignez **Le Cercle du Grau** en nous précisant les thèmes qui vous intéressent prioritairement ou sur lesquels vous souhaiteriez apporter votre expertise.

- | | |
|-------------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Tourisme | <input type="checkbox"/> Economie |
| <input type="checkbox"/> Pêche | <input type="checkbox"/> Social |
| <input type="checkbox"/> Education | <input type="checkbox"/> Santé |
| <input type="checkbox"/> Sécurité | <input type="checkbox"/> Culture |
| <input type="checkbox"/> Traditions | <input type="checkbox"/> Autres |



Beaucoup de bruit pour rien

Au terme des trois réunions organisées dans le cadre des Etats Généraux du Centre-Ville, le constat de fausse concertation et la manœuvre pré-électorale, pressenti par **Le Cercle du Grau** en ouverture de ces rencontres, semble désormais être partagé par tous ceux qui y ont participé et qui ont souhaité y apporté leur modeste contribution.

Peu ou pas préparées, ces réunions ont davantage ressemblé à des **discussions de "café du commerce"** où chacun y est allé de son témoignage ou de sa (parfois fausse) bonne idée plutôt qu'à des réunions destinées à redynamiser un centre-ville qui se paupérise et qui se meurt peu à peu. Annoncées comme des solutions-miracles, les deux études *Urbanis* et *Bérénice* ont simplement livré un constat que chaque Graulen, résident ou commerçant, et parfois les deux, est en mesure de dresser depuis plus de 10 ans. Alors une fois que tout cela a été dit ; que les doléances ont été consignées ; que de nombreux exemples dans des communes limitrophes ont été énoncés, que fait-on ?

La Municipalité, aux affaires depuis 2014, nous promet depuis le début de son mandat, une **charte d'embellissement** pour les devantures des commerces et l'harmonisation des terrasses commerciales ? Où en est-on ?

A propos de la **rénovation des façades le long du Canal**, malgré les nombreuses propositions du **Cercle du Grau**, aucune mesure incitative (réduction de la taxe foncière, subventions exceptionnelles accordées par la Commune...) n'a encore été proposée aux propriétaires, qu'attend-on ?

Pour les **pontons pêcheurs**, en 2015, **Le Cercle du Grau** avait proposé à la Municipalité, (qui prétendait déjà travailler sur le dossier), une solution de coffres en aluminium, bardés de bois, pour stocker le matériel, répondant au double impératif : sanitaire et esthétisme. Où en est-on ?

Concernant **l'occupation du domaine public**, **Le Cercle du Grau** a, à de nombreuses reprises, tiré la sonnette d'alarme, dénonçant un laxisme, d'ailleurs largement revendiqué et assumé, de la part de Monsieur le Maire. Comment accepter que certains commerces utilisent leur local comme zone de stockage et débordent sur le domaine public pour exercer leur activité commerciale ? Sur cette question, Monsieur le Maire affirme ne pas vouloir engager de bras de fer avec les commerçants peu scrupuleux ni avec leurs propriétaires... Que fait-on ?

Quel que soit le sujet, **Monsieur le Maire en reste toujours au stade de l'observation**. Après concertation, discussion, il devrait normalement y avoir propositions et actions... Et ce ne sont pas les idées qui manquent. Les conseils de quartier en témoignent. Lors des réunions autour du futur écoquartier méditerranéen où **Le Cercle du Grau** a perçu un réel intérêt, parfois teinté d'inquiétude légitime, de la part des Graulens. S'ils ont compris la philosophie générale de ce projet, la pseudo-concertation qui dure depuis des mois n'est pas satisfaisante. De réunion en grand-messe en présence de l'architecte catalan, **les Graulens ont le sentiment de s'être laissés endormir par de grands principes d'aménagements urbains qui viennent de passer brusquement en phase opérationnelle** avec le lancement des appels d'offres auprès des promoteurs immobiliers. La plupart des riverains de ce futur écoquartier découvre aujourd'hui avec angoisse le véritable projet. En d'autres termes, en limite de l'espace à bâtir, proche du lotissement Lou Fanal, là où **Monsieur le Maire avait annoncé la réalisation de "petites maisons de pêcheurs", les résidents verront bientôt fleurir au bout de leur jardin des immeubles** de même hauteur que ceux de Port Royal.

Depuis l'automne dernier, accompagné de trois architectes-urbanistes, **Le Cercle du Grau** a engagé une vaste réflexion sur cet écoquartier ainsi que sur les problématiques de circulation et de stationnement. Il présentera des propositions alternatives à ces aménagements déterminants pour l'avenir du Grau du Roi, dans les prochaines semaines.

Adhésion au Cercle du Grau

Nom :

Prénom :

E-mail :

Tél. :

Adresse postale :



Situation personnelle

Date de naissance : / /

- Célibataire En couple
 Enfant(s)

Je souhaite m'abonner à la Lettre d'Information du **Cercle du Grau**

- Oui Non

Je souhaite rencontrer un responsable du **Cercle du Grau**

- Oui Non

Situation professionnelle

- | | |
|---|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Actif(ve) | <input type="checkbox"/> Retraité(e) |
| <input type="checkbox"/> Recherche d'emploi | <input type="checkbox"/> Autre |

Profession :

